

Diplôme national du brevet – Session 2024 Zone Amérique latine rythme Sud (AmlaSud)

Inscription aux épreuves

Note à l'attention des candidats individuels ou inscrits au Cned

Rectorat de l'académie de Poitiers

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Vienne

Division des Examens et Concours

Bureau des examens de l'enseignement général et technologique - DEC 2

Affaire suivie par

Christèle Aubert responsable du bureau 05 16 52 64 23 responsable.exagt@ac-poitiers.fr

Gestionnaire service coordonnateur des examens (CRG)

crg@lafase.cl Silvia Dewez + 56 2 2827 8290

Gestionnaires

dnb.conesud@ac-poitiers.fr Véronique Lachaume 05 16 52 64 38

Rectorat de l'académie de Poitiers Adresse postale

22 rue Guillaume VII le Troubadour CS 40625 86022 Poitiers cedex

Le 30 janvier 2024

Destinataires

Pour attribution

Candidats individuels Candidats inscrits au Cned (inscription règlementée ou libre)

Sommaire

CALENDRIER DE LA SESSION 2024

- 1/ Adresses de connexion internet
- 2/ Quelles rubriques renseigner?
- 3/ Aménagement des épreuves handicap

Pièces jointes

Guide d'inscription-Espace candidat Modalités d'attribution du DNB 2024

Textes de référence

- Code de l'éducation et notamment ses articles L332-6, D122-3, D332-16 à D332-22, D341-42 à D341-45, D351-27 à D351-31.
- Décret n° 2015-1929 du 31/12/2015 relatif à l'évaluation des acquis scolaires des élèves et au livret scolaire, à l'école et au collège.
- Arrêté du 31/12/2015 fixant le contenu du livret scolaire de l'école élémentaire et du collège.
- Arrêté du 31/12/2015 modifié relatif aux modalités d'attribution du diplôme national du brevet (DNB).
- Arrêté du 19/07/2016 relatif à l'épreuve de langue vivante étrangère pour les candidats individuels.
- Note de service n°2017-172 du 22/12/2017 relative aux modalités d'attribution du diplôme national du brevet à compter de la session 2018.
- Arrêté du 29/03/2018 relatif à l'adaptation et dispense de certaines épreuves ou parties d'épreuves à l'examen du DNB pour les candidats présentant un handicap ou bénéficiant d'un plan d'accompagnement personnalisé (PAP).
- Décret n° 2020-1523 du 04/12/2020 portant diverses dispositions relatives à l'aménagement des épreuves des examens et concours de l'enseignement scolaire.
- Circulaire du 08/12/2020 relative à l'organisation de la procédure et adaptations et aménagements des épreuves d'examen et concours pour les candidats en situation de handicap.
- Arrêté académique du 30/01/2024 relatif à l'ouverture du registre de inscriptions aux épreuves du DNB.

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-dessous les modalités retenues pour l'inscription aux épreuves du diplôme national du brevet 2024 dans la zone AmlaSud.

CALENDRIER DE LA SESSION 2024

Inscriptions dans Cyclades (heures françaises)	du lundi 4 mars - 9h au vendredi 22 mars 2024 - 9h
Retour au CRG (crg@lafase.cl) et au rectorat de Poitiers – Dec 2 (dnb.conesud@ac-poitiers.fr) : - de votre confirmation d'inscription signée par vous et par votre représentant légal si vous êtes mineur(e) - des pièces justificatives éventuelles	pour le vendredi 12 avril 2024 au plus tard
Si vous n'avez pas pu modifier certaines données en ligne, pensez à les corriger en rouge sur la confirmation d'inscription.	
La signature de ce document d'inscription engage des choix définitifs et aucune modification ne sera acceptée ultérieurement.	
Prise en compte des : - démissions - demandes de transfert inter-académiques	vendredi 14 juin 2024 <u>au plus tard</u>

1/ ADRESSE DE CONNEXION INTERNET (respecter la forme des caractères)

https://cyclades.education.gouv.fr/cyccandidat/portal/login

Vous devez dans un premier temps créer un compte candidat en cliquant sur « me connecter » (menu MON COMPTE). Cf: annexe guide « Espace Candidat ».

Après l'enregistrement, une fenêtre s'ouvre pour informer que le compte va être créé. Vous allez recevoir un mail qui contient un lien pour activer votre compte.

🔼 Ce lien est valable 48h. Passé ce délai, vos informations seront effacées, vous devrez recommencer votre démarche de création de compte.

2/ QUELLES RUBRIQUES RENSEIGNER?

Vous devez compléter les différents onglets, de « Identification » jusqu'à « Récapitulatif » puis Enregistrer pour que votre candidature soit prise en compte.

Le dernier écran vous présente le récapitulatif des données que vous venez de renseigner.

🗥 Choisissez bien votre type de candidature. En cas de doute, contactez le rectorat.

L'onglet N° inscription s'affiche alors et indique :

- le N° candidat et le N° inscription
- les coordonnées du service des examens et concours
- la date de fermeture du service d'inscription, au-delà de laquelle la candidature ne sera plus modifiable

Notez le numéro d'inscription : il atteste votre candidature et vous permettra d'effectuer si besoin des modifications.

3/ AMENAGEMENT DES EPREUVES - HANDICAP

Les informations et consignes académiques relatives aux modalités de constitution et de transmission des dossiers de demande d'aménagement d'épreuves pour les examens de la session 2024 sont disponibles sur le site de l'académie de Poitiers www.ac-poitiers.fr : rubrique : scolarité, études, examens ⇒ examens ⇒ situations particulières ⇒ candidats d'Amérique du sud.

La demande doit être formulée au plus tard à la date limite d'inscription à l'examen, à savoir le 22 mars 2024.

Pour la rectrice et par délégation, le chef de la division des examens et concours

abien Emmanuelli